

## Spécificités des ESE en fonction des différentes dimensions de l'Addiction Severity Index (ASI)<sup>1,2</sup>

Dimension	Consommation d'alcool et de drogues
Prestations communes	Accompagnement dans la gestion des consommations. Travail sur la reprise de consommations.
<b>Bartimée</b>	<b>Accompagnement dans l'expérimentation de l'abstinence</b> : les déclencheurs de consommations sont analysés individuellement et collectivement. Structuration collective des rythmes de vie quotidiens et hebdomadaires. Accompagnement individualisé en fonction des objectifs de la personne au travers d'un programme multidisciplinaire comprenant de l'activité en ateliers, en groupe, des entretiens individuels et une structuration des sorties dans l'optique d'une confrontation progressive aux espaces à risques. Collaboration active avec les groupes de soutien AA/NA/CA. Utilisation et réalisation du Plan de crise conjoint (PCC). Contrôle alcoolémie – Prise d'urine.
<b>Levant</b>	<b>Travail sur la relation aux produits</b> dans une optique d'apprentissage expérientiel (conséquences positives ou négatives de la consommation ; comportements associés ; réflexion sur la place de la consommation dans le projet de vie ; lien entre symptômes psychiatriques et consommations). Possibilité d'accompagner un projet : de consommation réduite, d'arrêt de consommation d'un produit ou d'abstinence de tout produit. CASA : pour personnes en difficulté avec leur consommation de substances et en fragilité psychique. Pichollette : pour personnes en difficulté avec leur consommation et qui souhaitent expérimenter l'abstinence.
<b>Relais</b>	<b>Les consommations doivent être suivies par un réseau médical à l'extérieur et ne doivent pas empêcher la personne d'être active.</b> Si incapacité d'exercer l'activité pour de raisons médicales, réorientation préconisée. Organisation de la remise de médicaments avec Entrée de Secours ou avec une pharmacie.
<b>Oliviers</b>	Possibilité d'accompagner la personne aussi bien dans une <b>perspective de réduction des risques</b> liés à la consommation que dans un projet de <b>consommation réduite</b> (site Clochatte) ou dans un <b>projet d'abstinence</b> de tout produit (site Pontaise). Accompagnement individualisé pour chaque personne et sa relation au(x) produit(s).

<sup>1</sup> Les informations de ce document s'appuient sur des entretiens effectués avec les directions des Établissements socio-éducatifs (ESE) du domaine de l'addiction du Canton de Vaud.

<sup>2</sup> L'ASI est un questionnaire qui recouvre 7 dimensions relatives à la situation des bénéficiaires, évaluées au moyen de 6 échelles : la *Consommation d'alcool et de drogues* ; la *Santé physique* ; les *Relations familiales et interpersonnelles* ; l'*Etat psychologique* ; l'*Emploi et les Ressources* ; la *Situation au niveau de la justice et de l'administration*. Pour chaque dimension, il existe une évaluation qualitative nommée profil de gravité. Ce profil de gravité comprend deux indices : celui de la gravité de la situation et celui du besoin additionnel de traitement.

<b>Epi</b>	<p><b>Projet d'abstinence avec prévention de la rechute.</b></p> <p>Accompagnement socio-éducatif effectué en collaboration avec l'utilisateur.</p> <p>Mise en valeur la cohérence entre les objectifs du ou de la résident-e et son projet de vie, selon ses ressources personnelles.</p> <p>Atelier de prévention de la rechute basée sur la pleine conscience (MBRP).</p> <p>Travail sur la réduction des risques (RdR) de manière ciblée.</p>
<b>Estérelle</b>	<p><b>Expérimentation d'une période d'abstinence durant le séjour résidentiel.</b></p> <p>Soutien de ce qui fait sens pour la personne par un accompagnement socio-thérapeutique - Plan de suivi individualisé (PSI)</p> <p>Travail possible sur la réduction des risques dans le centre de jour (O'Moulin).</p> <p>Si consommation à l'extérieur : travail pour une prise de recul avec la situation problématique ; si consommation à l'intérieur : travail pour une prise de recul avec le projet institutionnel.</p> <p>Reconnexion avec des besoins élémentaires.</p> <p>Contrôle alcoolémie – Prise d'urine.</p>
<b>Arcadie</b>	<p><b>Expérimentation d'une période d'abstinence durant le séjour résidentiel.</b></p> <p>Soutien de ce qui fait sens pour la personne par un accompagnement socio-thérapeutique - Plan de suivi individualisé (PSI).</p> <p>Travail possible sur la réduction des risques dans le centre de jour (O'Deux Rives).</p> <p>Si consommation à l'extérieur : travail pour une prise de recul avec la situation problématique ; si consommation à l'intérieur : travail pour une prise de recul avec le projet institutionnel.</p> <p>Reconnexion avec des besoins élémentaires.</p> <p>Contrôle alcoolémie – Prise d'urine.</p>

Dimension	<i>Santé physique</i>
Prestations communes	Travail en réseau médical interdisciplinaire. Soutien à la poursuite du suivi médical existant et à la prise de médicaments. Accompagnement en cas maladie, d'opération ou d'hospitalisation.
<b>Bartimée</b>	<b>Mise en place et/ou consolidation d'un suivi médical externe à la structure résidentielle.</b> Partenariat avec des pharmacies et structures hospitalières de la région.
<b>Levant</b>	<b>Personnel infirmier et physiothérapeute in situ.</b> Organisation de traitements antiviraux avec suivi infirmier en résidentiel. CASA : médecin infectiologue présent-e tous les 15 jours. Collaboration possible avec l'EPSM du Soleil Levant, si dégradation de la situation somatique.
<b>Relais</b>	Suivi médical <b>extérieur au foyer.</b> <b>Autonomie</b> des résident-es pour la prise de médicaments. Les problèmes médicaux ne doivent pas empêcher la personne d'exercer une activité professionnelle à temps partiel.
<b>Oliviers</b>	<b>Personnel infirmier in situ.</b> Prise de médication avec encadrement infirmier. Convention de collaboration avec pharmacie extérieure. Anamnèse santé, conseils sur accès aux soins et besoins, promotion et prévention de la santé. Mise en place/reprise suivis spécialisés (somatique et psychique).
<b>Epi</b>	Suivi médical effectué par le médecin traitant de l'ESE en collaboration avec le ou la médecin de famille. Préparation des semainiers des résident-e-s par une pharmacie de référence. Présence d'un-e éducateur-trice référent-e pour les soins.
<b>Estérelle</b>	Médecins référent-es. <b>Personnel infirmier</b> pour conseiller les personnes, mais pas de gestes médicaux ; personnes de référence auprès des pharmacies pour gérer et trier les demandes. Participation du ou de la médecin référent-e aux colloques : évaluation la situation et regard sur la médication.
<b>Arcadie</b>	Médecins référent-es. <b>Personnel infirmier</b> et personnes de référence auprès des pharmacies pour gérer et trier les demandes. Participation du ou de la médecin référent-e aux colloques : évaluation la situation et regard sur la médication.

Dimension	<i>Relations familiales et interpersonnelles.</i>
Prestations communes	Liaison avec les autorités (DGEJ, Justice de Paix) / autorité parentale en lien avec les droits de visites.
<b>Bartimée</b>	Intégration des proches dans le projet de soin au cas par cas, en fonction des souhaits du ou de la résident-e Possibilité de visites des proches et des enfants.
<b>Levant</b>	Entretiens avec les proches proposés dès le début de la thérapie. Collaboration avec le centre d'aide et de prévention (CAP). Groupe de proches en collaboration avec le CAP. Groupes internes (parentalité, relation affective). Visite des enfants sous conditions et/ou de recevoir sa famille dans un cadre sécurisé.
<b>Relais</b>	Réseau avec les proches sur demande des résiden·es. Invitation de proches pour repas et nuit au foyer possibles sous conditions.
<b>Oliviers</b>	Visite des enfants sous conditions et selon chaque situation. Collaboration avec la famille ou entourage proche possibles si souhaité par la personne. Groupes de paroles internes ou SMA.
<b>Epi</b>	Entretiens avec les proches organisés en collaboration avec le ou la résident-e. Encouragement de l'accueil des proches (visites).
<b>Estérelle</b>	Entretien avec les proches organisés en collaboration avec le ou la résident-e. Lieu d'écoute pour les familles ou les proches. Visite de la famille et des enfants possible.
<b>Arcadie</b>	Entretien avec les proches organisés en collaboration avec le ou la résident-e Groupe enfance et famille où la parentalité est abordée. Lieu d'écoute pour les familles ou les proches. Visite de la famille et des enfants possible.

Dimension	<i>Etat psychologique</i>
Prestations communes	Travail sur la gestion des émotions. Travail en réseau multidisciplinaire.
<b>Bartimée</b>	<p><b>Maintien et consolidation des suivis psychiatriques externes existants. Dans le cas contraire, mis en place d'un suivi hebdomadaire in situ via l'UTAd.</b></p> <p>Accompagnement à la mise en place de suivis psychothérapeutiques externes.</p> <p>Utilisation et/ou réalisation du Plan de crise conjoint (PCC).</p> <p><b>Possibilité d'accueillir des personnes avec une co-occurrence de troubles de santé mentale et d'addiction.</b></p>
<b>Levant</b>	<p><b>Présence de psychologues in situ et médecin psychiatre avec cabinet in situ.</b></p> <p>Travail sur la gestion des émotions et l'estime de soi.</p> <p>Protocoles de collaboration avec les hôpitaux (p.ex. possibilité d'accueillir des personnes pour une évaluation d'un mois).</p> <p>Utilisation et/ou réalisation du Plan de crise conjoint (PCC).</p> <p>Coordination importante avec le réseau de soin psychiatrique.</p> <p><b>Possibilité d'accueillir des personnes avec une co-occurrence de troubles de santé mentale et d'addiction (CASA).</b></p>
<b>Relais</b>	<p><b>Pas de présence de psychologue.</b></p> <p>Nécessité d'une situation stabilisée sur le plan psychiatrique.</p> <p>Suivi médical extérieur au foyer.</p> <p>Autonomie pour la prise de médicaments ou si nécessaire, organisation de la remise avec Entrée de Secours ou avec une pharmacie.</p> <p>Si émergence de troubles psychiatriques envahissant, réorientation sur un établissement spécialisé.</p>
<b>Oliviers</b>	<p><b>Professionnel-e-s de niveau expert formé-e-s dans le domaine de la santé mentale.</b></p> <p><b>Possibilité d'accueillir des personnes avec une co-occurrence de troubles de santé mentale et d'addiction.</b></p> <p>Modalités de collaboration discutées avec les partenaires (Tamaris, Calypso, ELMA,...) et la personne concernée.</p> <p>Prestations thérapeutiques externalisées et assumées par le réseau.</p> <p>Utilisation et/ou réalisation du Plan de crise conjoint (PCC).</p>
<b>Epi</b>	<p><b>Convention de collaboration avec un médecin psychiatre de la région.</b></p> <p>Possibilité pour les résident-e-s de continuer leur suivi thérapeutique auprès de leurs thérapeutes habituel-les.</p>
<b>Estérelle</b>	<p><b>Plateforme thérapeutique in situ.</b></p> <p>Présence d'un-e psychiatre 1 fois par semaine.</p> <p>Possibilité pour les résident-es de continuer leur suivi thérapeutique auprès de leurs thérapeutes habituel-les.</p>
<b>Arcadie</b>	<p><b>Présence d'un médecin psychiatre de l'UTAd 1 fois tous les 15 jours.</b></p> <p>Possibilité pour les résident-es de continuer leur suivi thérapeutique auprès de leurs thérapeutes habituel-les.</p>

Dimension	<i>Emploi (formation) et Ressources.</i>
Prestations communes	Ateliers de développement personnel et occupationnel (sauf le Relais), ateliers à visée de rétablissement.
<b>Bartimée</b>	<p><b>Activités variées en atelier, intégrées au programme d'accompagnement et adaptées aux possibilités et rythmes de chacun-e.</b></p> <p>Accompagnement progressif et individualisé à la réinsertion socioprofessionnelle.</p> <p>Possibilités d'intégration des ateliers occupationnels et productifs externes de la Fondation.</p> <p>Travail en collaboration avec un réseau élargi de partenaires socioprofessionnel-les.</p>
<b>Levant</b>	<p><b>Possibilité de faire des stages en vue d'une insertion sociale et/ou professionnelle avec des partenaires externes.</b></p> <p>Collaboration avec les réseaux spécialisés en insertion.</p> <p>Demande de détection précoce auprès de l'OAI.</p> <p>Ateliers rémunérés (cuisine, conciergerie, travaux d'entretien).</p>
<b>Relais</b>	<p><b>Echelle de prestations allant des ateliers d'insertion à une formation professionnelle certifiante.</b></p> <p>Elaboration d'un projet professionnel et/ou mise en place d'une formation.</p> <p>Coaching dans les démarches d'insertion.</p> <p>Aide à la réalisation d'un dossier de recherche de stage/d'emploi et soutien durant le stage/début emploi.</p> <p>Accès au catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) pour les jeunes.</p>
<b>Oliviers</b>	<p><b>Atelier créatif, atelier occupationnel socialisant, libre adhésion.</b></p> <p>Possibilité d'intégrer le secteur cuisine de la Fondation selon le projet de la personne.</p> <p>Soutien dans le maintien des activités existantes et/ou recherche d'activités occupationnelles et/ou professionnalisantes selon le projet de la personne.</p>
<b>Epi</b>	<p>Participation aux secteurs de travail adapté : intendance, jardin et rénovation.</p> <p>Ateliers de développement personnel : groupe de parole, art thérapie, partage spirituel (des thèmes en lien avec les questions existentielles), séances animées par des intervenant-es externes (AA, NA ou Armée du salut) et un-e membre de l'équipe, garant-e du cadre.</p>
<b>Estérelle</b>	<p><b>Ateliers d'occupation : tâches différentes pour des clients privés, cuisine in situ, jardinage.</b></p> <p>Activités occupationnelles en lien avec les centres de jour.</p> <p>Travail en réseau avec OSEO ou Polyval, entreprises extérieures.</p> <p>Accompagnement dans la rédaction de CV.</p>
<b>Arcadie</b>	<p><b>Activités occupationnelles en lien avec les centres de jour.</b></p> <p>Travail en réseau avec OSEO ou Polyval, entreprises extérieures.</p> <p>Accompagnement dans la rédaction de CV.</p>

Dimension	<i>Situation au niveau de l'administration.</i>
Prestations communes	Soutien dans l'autonomie de la gestion administrative et financière (élaboration de budget, paiement des factures, assurances maladies, etc.). <b>Pas de procédure de désendettement en ESE.</b>
<b>Bartimée</b>	Intervenant-e socioadministratif-ve in situ et en ambulatoire.
<b>Levant</b>	Assistant-e social-e in situ.
<b>Relais</b>	Apprentissage de la gestion administrative et financière, y compris par voie électronique.
<b>Oliviers</b>	Accompagnement dans les contacts avec des instances spécialisées dans la gestion des aspects administratifs et financiers.
<b>Epi</b>	<b>Aide au désendettement à petite échelle, aide à la gestion financière.</b> En l'absence de représentant-e légal-e, accompagnement, par le ou la secrétaire social-e, des résident-es dans la gestion de leurs différentes affaires administratives.
<b>Estérelle</b>	Soutien administratif par l'assistante sociale. Groupe de sensibilisation pour savoir comment remplir des documents pour ceux qui n'ont pas de curatelle.
<b>Arcadie</b>	Soutien administratif par l'assistante sociale. Groupe de sensibilisation pour savoir comment remplir des documents pour ceux qui n'ont pas de curatelle.

Dimension	Situation au niveau de la justice
Prestations communes	
<b>Bartimée</b>	<p>Art 60 CP : oui.            Art 59 CP : oui.            Exécution Anticipée de Mesure : oui.            Art 63 CP : oui.            Art 237 CPP (Mesures de substitution) : oui.            PLAFA : oui.            Collaboration étroite avec les autorités de placement.            Mandat médico-légal obligatoire pour les mesures.            Collaboration avec une psychiatre addictologue externe.            Quota de 7 places maximum pour les placements judiciaires.</p>
<b>Levant</b>	<p>Art 60 CP : oui.            Art 59 CP : oui (Pichollette – Soleil Levant).            Art. 236 CPP (Exécution Anticipée de Mesure) : oui à la Pichollette.            Art 237 CPP (Mesures de substitution) : oui à la Pichollette.            Art 63 : oui, mais délégué au CAP (Centre d'Aide et de Prévention).            PLAFA : oui.</p>
<b>Relais</b>	
<b>Oliviers</b>	<p>Art 60 CP : oui site Pontaise.            Art 59 CP : oui site Pontaise (4 places maximum).            PLAFA : oui sites Pontaise et Clochatte.            Obligation de se conformer aux exigences légales des offices placeurs.</p>
<b>Epi</b>	<p>Art 60 CP : oui.            Art 59 CP : possible.            PLAFA : oui.            Travail avec justice de paix : réflexion et partages dans la mesure du possible, notamment pour la levée de PLAFA.</p>
<b>Estérelle</b>	<p>PLAFA : oui            Travail avec justice de paix : réflexion et partages dans la mesure du possible, notamment pour la levée de PLAFA.</p>
<b>Arcadie</b>	<p>PLAFA : oui            Travail avec justice de paix : réflexion et partages dans la mesure du possible, notamment pour la levée de PLAFA.</p>

## Critères d'admission, de non admission et d'exclusion

	Critères et processus d'admission
Critères communs	<p>Être majeur-e et volontaire (sauf articles pénaux).</p> <p>Permis de séjour valable (faire une demande à la DGCS pour titre de séjour non valable).</p> <p>Motivation à améliorer sa qualité de vie.</p> <p>Acceptation de règles : pas de violence, pas d'introduction et de consommation à l'intérieur, respect du règlement de maison.</p>
<b>Bartimée</b>	<p><b>Motivation à expérimenter une période d'abstinence.</b></p> <p>Capacité à intégrer le rythme du programme communautaire de l'institution.</p> <p>Programme axé sur un séjour de longue durée avec étapes progressives.</p> <p>Processus formel d'admission disponible sur demande.</p>
<b>Levant</b>	<p>Accepter de fixer des objectifs personnels et de les évaluer lors de bilans avec les partenaires externes.</p> <p><b>Suite à l'entretien de préadmission, validation des entrées par : médecin psychiatre ; équipe socio-éducative ; direction ; direction des Finances.</b></p>
<b>Relais</b>	<p><b>Être en mesure de reprendre rapidement une activité à temps partiel.</b></p> <p>Être stabilisé-e sur le plan de la consommation.</p> <p>Être motivé-e à collaborer activement au suivi éducatif (contrat, objectifs, bilans divers et présence aux rendez-vous).</p> <p>Haut seuil en termes d'autonomie.</p>
<b>Oliviers</b>	<p><b>Être en mesure de travailler en partenariat avec l'équipe d'accompagnement (élaboration d'un projet et vie quotidienne).</b></p> <p>Admission possible des personnes en situation de handicap physique, site Clochatte exclusivement.</p> <p>Entretien de préadmission, validation des admissions par la direction du secteur et les responsables de site. Si la situation somatique est complexe, validation par l'infirmière coordinatrice des Oliviers.</p> <p>Pontaise : sevrage avant entrée en séjour.</p>
<b>Epi</b>	<p>Être sevré-e lors de l'admission.</p> <p>Être stabilisé-e sur le plan psychique et physique.</p> <p>Être mobile sur le plan physique.</p> <p>Être disposé-e à collaborer dans la construction du projet de vie.</p> <p>Avoir un profil en lien avec la mission institutionnelle.</p> <p>Lettre de motivation.</p>
<b>Estérelle</b>	<p>Être sevré-e lors de l'admission.</p> <p>Être dans un projet d'abstinence lors du séjour.</p> <p>Autonomie de la personne.</p> <p>Être stabilisé-e sur le plan psychique et physique.</p>
<b>Arcadie</b>	<p>Être sevré-e lors de l'admission.</p> <p>Être dans un projet d'abstinence lors du séjour.</p> <p>Autonomie de la personne.</p> <p>Être stabilisé-e sur le plan psychique et physique.</p>

Critères de non admission	
Critères communs	
<b>Bartimée</b>	<p>Symptômes psychotiques florides.</p> <p>Niveau de compréhension et d'expression en français ne permettant pas d'intégrer les programmes de la Fondation.</p> <p>Incompatibilité de la situation somatique de la personne avec les caractéristiques du lieu de vie et les possibilités de suivi.</p> <p>Lien avec un ou une collaborateur·trice de la Fondation.</p> <p>Niveau de dangerosité auto et hétéro agressif élevé.</p>
<b>Levant</b>	<p>Personnalités à haut potentiel de violence, si déni ou refus de travail spécifique autour du risque de passage à l'acte.</p> <p>Personnes en décompensation psychiatrique, présentant une symptomatologie floride.</p> <p>Personnalités antisociales connues pour comportements à risque envers les résident·e·s (courts séjours négociables).</p> <p>Personnes ayant commis des actes de violence extrême dans l'institution.</p> <p>Délit d'ordre sexuel.</p>
<b>Relais</b>	<p>Problèmes judiciaires liés à des délits d'ordre sexuel.</p> <p>Grande fragilité sur le plan psychiatrique et besoin de suivi psychiatrique intensif.</p>
<b>Oliviers</b>	<p>Comorbidités somatiques nécessitant des interventions spécialisées soutenues.</p> <p>Personnes consommatrices d'opiacés, non substituées.</p> <p>Antécédents connus de violence importante.</p> <p>Répétitions des séjours, selon situation.</p>
<b>Epi</b>	<p>Besoin de soins médicaux aigus.</p> <p>Problèmes de violence connus.</p> <p>Troubles psychiques non stabilisés.</p> <p>Personnes avec des problèmes de mobilité.</p> <p>Personnes non sevrées.</p>
<b>Estérelle</b>	<p>Besoin de soins psychiques et somatiques continus.</p> <p>Situations conflictuelles préexistantes lourdes avec une autre personne.</p> <p>Troubles cognitifs importants (p.ex. syndrome de Korsakoff) pouvant être un obstacle au suivi du programme institutionnel.</p> <p>Trop de personnes qui souffrent du même trouble psychiatrique.</p>
<b>Arcadie</b>	<p>Besoin de soins psychiques et somatiques continus.</p> <p>Situations conflictuelles préexistantes lourdes avec une autre personne.</p> <p>Troubles cognitifs importants (p.ex. syndrome de Korsakoff) pouvant être un obstacle au suivi du programme institutionnel.</p> <p>Trop de personnes qui souffrent du même trouble psychiatrique.</p>
Critères d'exclusion	
Critères communs	<p>Consommation ou deal aux alentours et in situ.</p> <p>Violence physique ou psychologique.</p> <p>Problèmes avérés et répétés de comportement de la personne ayant un impact majeur sur la dynamique de groupe.</p> <p>Non collaboration et non implication dans le projet.</p>

## Critères de contexte pouvant représenter un élément de choix pour l'indication d'un ESE

	Cadre institutionnel
<b>Bartimée</b>	<p>Programme d'accompagnement aux sorties progressives.</p> <p>Pas de sorties les 2 premières semaines.</p> <p>Participation active des résident·es à la vie communautaire, engagement minimum demandé.</p> <p>Exigence de transparence sur les consommations.</p> <p>Utilisation d'outils de contrôle, en soutien au maintien de l'abstinence.</p> <p>Possibilité de poursuite d'accompagnement en ambulatoire, dans des appartements supervisés.</p>
<b>Levant</b>	<p>CASA et Pichollette : prise en charge basée sur le modèle du rétablissement.</p> <p>Outil du rétablissement (PCC, ELADEB, AERES, Revim).</p> <p>Durée, objectifs et moyens très individualisés.</p> <p>Obligation pour les situations pénales de se conformer aux directives cantonales d'application des différents articles du Code pénal.</p> <p>Engagement obligatoire des résident·es à participer au programme minimum résidentiel.</p> <p>Acceptation d'entrer en matière sur leur consommation de produits.</p> <p>Engagement des résident·es à respecter le règlement de l'institution.</p>
<b>Relais</b>	<p>Capacité (être en mesure) à pouvoir exercer une activité professionnelle à temps partiel.</p> <p>Autonomie exigée en ce qui concerne la médication.</p> <p>Haut seuil en termes d'autonomie.</p>
<b>Oliviers</b>	<p>Modèle et outils du rétablissement.</p> <p>Cadre de sorties adapté individuellement, peut être modifié si souhaité/souhaitable.</p> <p>Accompagnement individualisé : durée, objectifs et moyens en fonction du projet résidentiel de la personne.</p> <p>Système de référence et/ou co-référence.</p> <p>Acceptation du cadre institutionnel permettant d'assurer la sécurité de chaque individu.</p>
<b>Epi</b>	<p>Capacité à intégrer un des trois secteurs de travail adapté.</p> <p>Pas de sorties non accompagnées durant les quatre premières semaines.</p> <p>Participation aux activités proposées par l'institution.</p> <p>Motivation à l'abstinence de tout produit psychotrope.</p> <p>Acceptation des différents contrôles d'abstinence (PU, autres).</p>
<b>Estérelle</b>	<p>Cadre ouvert, 1<sup>er</sup> week-end à l'intérieur.</p> <p>Travail important sur la coopération incluant le ou la résident·e dans la prise de décisions.</p> <p>Participation au programme institutionnel.</p> <p>Possibilité de poursuite d'accompagnement en ambulatoire, appartements supervisés.</p>
<b>Arcadie</b>	<p>Cadre ouvert, 1<sup>er</sup> week-end à l'intérieur.</p> <p>Travail important sur la coopération incluant le ou la résident·e dans la prise de décisions.</p> <p>Participation au programme institutionnel.</p> <p>Possibilité de poursuite d'accompagnement en ambulatoire, appartements supervisés.</p>

Equipe	
<b>Bartimée</b>	Intervenant·es socioéducatif·ves (HES/ES/ASE), intervenant·es socio-médical (HES/ES/ASE), assistant·es sociaux·ales, maîtres et maîtresses socio-professionnel·les. Pair·es-praticien·nes intégré·es aux équipes, pair·es-aidant·es et pair·es-accompagnant·es.
<b>Levant</b>	Psychiatre, médecin somaticien·ne, infirmier·ères, intervenant·es socioéducatif·ves (HES/ES/ASE), physiothérapeute, maîtres et maîtresses socioprofessionnel·les, animateur·trices, veilleur·euses, auxiliaires.
<b>Relais</b>	Educateur·trices HES.
<b>Oliviers</b>	Intervenant·es socioéducatif·ves (HES/ES) ou diplômés universitaires et infirmier (HES).
<b>Epi</b>	Intervenant·es socioéducatif·ves (HES/ES/ASE), maîtres et maîtresses socio-professionnel·les.
<b>Estérelle</b>	Intervenant·es socioéducatif·ves (HES/ES/ASE) ou diplômés universitaires, maîtres et maîtresses socio-professionnel·les, assistant·es social·es.
<b>Arcadie</b>	Intervenant·es socioéducatif·ves (HES/ES/ASE) ou diplômés universitaires, maîtres et maîtresses socio-professionnel·les, assistant·es social·es.

Population accueillie	
<b>Bartimée</b>	Personnes adultes concernées par des problématiques d'addiction et /ou en situation de grande difficulté sociale. Personnes à mobilité réduite : sous certaines conditions. Animaux acceptés sous certaines conditions strictes.
<b>Levant</b>	Possibilité d'accueillir des couples. CASA : Problèmes d'addiction et de fragilité psychique. Possibilité d'accueillir des personnes à mobilité réduite. Picholette : Problèmes liées aux addictions et au potentiel d'insertion socioprofessionnelle. Animaux acceptés sous condition.
<b>Relais</b>	Accueil des personnes rencontrant des difficultés, en lien ou non avec les addictions.
<b>Oliviers</b>	Addiction et fragilité psychique. Couples acceptés, selon situation. Animaux pas acceptés. Visite des enfants dans un contexte bien précis. Clochette : réduction des risques. Pontaise : consolidation de l'abstinence.
<b>Epi</b>	Animaux acceptés selon conditions préétablies. Couples acceptés. Visite des enfants dans un contexte bien précis. Spécificité OH, mais de plus en plus de poly-consommateur·trices, grandes difficultés sociales.
<b>Estérelle</b>	Spécificité OH, mais de plus en plus de poly-consommateur·trices, grandes difficultés sociales. Personnes à mobilité réduite : si temporaire ou pas trop handicapant. Couples acceptés, mais pas dans une chambre double.

<b>Arcadie</b>	Spécificité OH, mais de plus en plus de poly-consommateur-trices, grandes difficultés sociales. Personnes à mobilité réduite : si temporaire ou pas trop handicapant. Couples acceptés, mais pas dans une chambre double.
<b>Taille de l'institution et situation géographique</b>	
<b>Bartimée</b>	20 places, dont 2 en studio sur site résidentiel. 25 places en appartements supervisés. Situation géographique en pleine nature, mais à proximité des transports publics. Chambres individuelles.
<b>Levant</b>	Picholette : 9 chambres individuelles et un studio pour une personne. CASA : 17 chambres individuelles.
<b>Relais</b>	14 places.
<b>Oliviers</b>	Site Clochette, au Mont-sur-Lausanne : 30 places, dont deux studios (reprise des autonomies lors de préparation à la sortie), chambres individuelles. Site Pontaise, centre-ville Lausanne : 25 places, chambres individuelles. Site Pontaise : 16 places en appartements supervisés (studios individuels ou colocation).
<b>Epi</b>	10 places en résidentiel + 2 places externat. Taille réduite (solidarité, soutien). Géographique : à la campagne.
<b>Estérelle</b>	27 Places. Chambre individuelle avec salle de bain. Géographique : centré. Structure à taille humaine.
<b>Arcadie</b>	21 places. Chambre individuelle avec salle de bain. Géographique : proche du centre. Plusieurs structures à taille humaine.